

# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE CHANT CHORAL DE REUILLY

Les cours de l'école de musique de Reuilly reprendront à partir du Lundi 19 septembre 2022

Les activités proposées sont : solfège, chorale, guitare, piano, batterie, trompette

*Les inscriptions auront lieu le samedi 3 septembre 2022 de 10h à 12h à l'école de musique. En cas d'impossibilité merci de faire parvenir les documents et le règlement à l'ordre de EMMCCR, AVANT le mercredi 31 août 2022*

**AFIN QUE VOTRE INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE à la Mairie de Reuilly.**

Les horaires des cours vous seront communiqués par la suite.

**TARIFS 2022-2023**

**Élèves de Reuilly**

## SOLFÈGE ET CHORALE

moins de 18 ans au moment de l'inscription	120 euros
Adulte	160 euros

## SOLFÈGE, INSTRUMENT ET CHORALE

moins de 18 ans au moment de l'inscription	160 euros (pour 1 instrument) 260 euros (pour 2 instruments)
Adulte	190 euros (pour 1 instrument) 290 euros (pour 2 instruments)

## **Élèves hors commune**

**Tarif unique :** 255 euros (pour 1 instrument)  
355 euros (pour 2 instruments)

## CHORALE

Adulte	110 euros
moins de 18 ans au moment de l'inscription	70 euros

La cotisation annuelle de 10 euros est comprise dans le tarif.

Afin de répondre à l'exigence de la Fédération d'avoir une pratique collective pour valider les diplômes, la chorale sera ouverte aux enfants avec un répertoire adapté le mercredi à 18h. Cette activité est fortement conseillée dans la progression de la formation musicale. Elle sera concrétisée par une prestation lors de l'audition de fin d'année

A l'inscription, apporter :

- Le bulletin d'inscription rempli
- 3 chèques : 1 chèque qui sera retiré en octobre  
2 chèques qui seront retirés en novembre et janvier

En vous souhaitant une bonne rentrée à tous.

***Coupon à conserver***

-----

<b>2022-2023</b>	<b>Inscription en (cocher la case)</b>	<b>Inscription en (cocher la case)</b>		
NOM, Prénom, <i>date de naissance</i>	Solfège seul	Solfège et instrument (nom de l'instrument)	Chorale	Montant (voir tarif)

**Total :**

**J'effectue le règlement le jour de l'inscription en 1 ou 3 chèques maximum**

**1 chèque du montant total soit            € qui sera débité courant octobre**

**OU**

**3 chèques    de ..... € débité courant octobre 2022**

**de ..... € débité courant novembre 2022**

**de ..... € débité courant janvier 2023**

**CONTACTS**

**Secrétaire : Annabel Clotaire : 06 60 31 27 36**

**Président : Christian Moreau : 07 68 74 64 61**

**Trésorier : Serge Forget : 06 19 04 12 79**

# ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE CHANT CHORAL DE REUILLY

## BULLETIN D'INSCRIPTION 2022-2023

*A compléter et à remettre le jour de l'inscription*

Nom - Prénom de l'élève

Adresse postale

*Nom des parents si différent :*

Adresse électronique

Téléphone

NOM, Prénom, <u>date de naissance</u>	Inscription en (cocher la case)		Inscription en (cocher la case)
	Solfège seul	Solfège et instrument ( <u>Nom de l'instrument</u> )	Chorale

Noter ici vos IMPOSSIBILITES :

**Total :**

-----  
-----

J'effectue le règlement le jour de l'inscription en 1 ou 3 chèques maximum

1 chèque du montant total soit ..... € qui sera débité courant octobre

Ou

3 chèques de ..... € débité en octobre 2022

de ..... € débité en novembre 2022

de ..... € débité en janvier 2023

*J'ai bien pris connaissance du règlement intérieur et du protocole « COVID 19 » que je m'engage à respecter.*

Lu et approuvé, date et signature :